

s·dec

syndicat
d'équipement
des communes
des Landes



Comité de concertation France Très Haut Débit

4 mars 2015

Présentation du Projet Très Haut Débit Landes



Comité de concertation France Très Haut Débit

Présentation du SDTAN Landais

- Adopté le 1^{er} mars 2013
- Constats :
 - Les 2 agglomérations desservies en FTTH d'ici 2020
 - Marsan agglomération en zone conventionnée (14% de foyers)
 - Grand Dax, DSP Concessive attribuée à Orange (14% de foyers)
 - Un investissement de l'ordre de 400 M€ pour desservir en fibre le reste du territoire dont 50% pour desservir 20 % des prises
- Objectifs à l'horizon de 2025
 - **Réaliser la transition vers la fibre optique pour 70% des Landais ;**
 - **Permettre à plus de 80% des foyers, entreprises et établissements publics d'accéder à un débit au-delà de 8 Mbits/s**
- Préconisations : l'action publique devra
 - Cibler les territoires sans aucune intervention publique ou privée lancée ;
 - Agir avec pragmatisme et ne déployer le FTTH que sur les zones prioritaires ;
 - Mutualiser au maximum les infrastructures et réseaux existants ;
 - Mixer les technologies disponibles pour amener une réponse adaptée à tous les territoires.



Comité de concertation France Très Haut Débit

RIP existants sur le territoire ...

- **RIP FttH ROMEX** de la Commune de Morcenx
 - Construit en régie directe à partir de 2008 (FttO : 36 sites publics, 3 ZAE/ZI, FTTH : 1312 prises)
 - Depuis le 1er janvier 2014 exploité par le SYDEC
 - Un seul opérateur présent en FttH : E-tera au travers de son offre Kiwi.
- **RIP de 1ère génération de la Communauté de communes Marenne Adour Côte Sud**
 - Jusqu'en 2028, SFR Collectivité en est le délégataire.
 - Un linéaire de réseau de 192 km (dégroupeage - 20 NRA, FTTO : 40 ZA/ZI et 170 sites raccordables dont les collèges et lycées.
 - Fin 2014, 10 000 accès haut débit commercialisés (soit 26% de pénétration).
- **Montée en débit**
 - Portée par 3 Communautés de communes de 2011 à 2015
 - 14 sous-répartitions réalisées
 - 4 237 lignes bénéficiaires
- **NRA-zone d'ombre sur cuivre**
 - Portés par le Conseil général sur 15 communes de 2008 à 2010 et 3 communes en 2011
 - 19 NRA-ZO réalisés
 - 1991 lignes bénéficiaires



Comité de concertation France Très Haut Débit

... et cohérence avec les initiatives publiques et privées

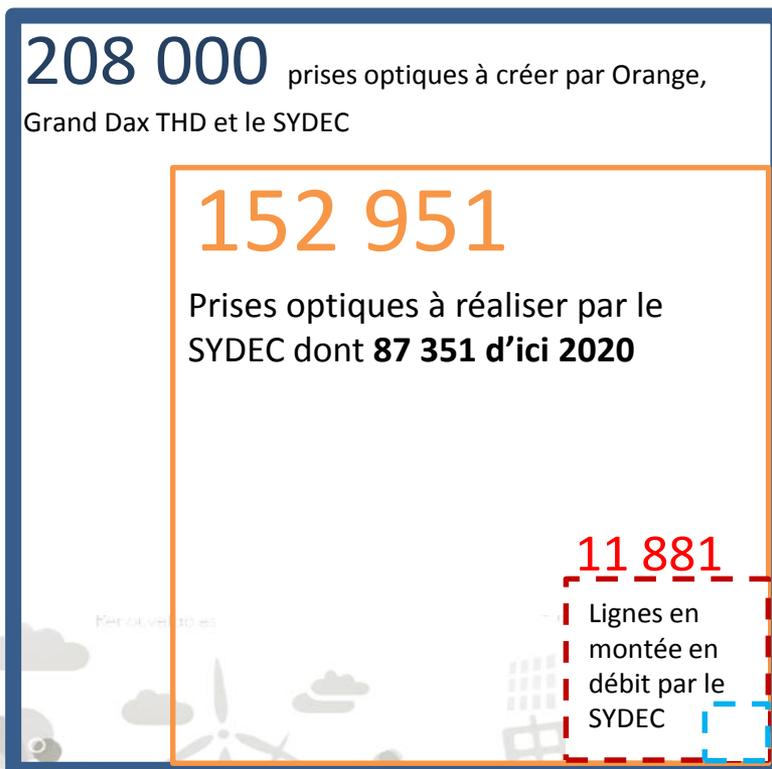
- **RIP FTTH** sur la Communauté d'agglomération du Grand Dax
 - Consultation lancée en 2010 ; Orange est retenu en 2013
 - 31 000 prises à réaliser d'ici fin 2017, soit 90% des habitants
 - Fin 2014, 2 700 prises raccordables et environ 7% de ces prises sont commercialisées.
- **Zone conventionnée**
 - Concerne le Marsan Agglomération, soit 14% des landais
 - Convention de suivi de déploiement signée en 2013
 - Fin 2014, un programme en 4 lots a été proposé par Orange et les premières études seront lancées avant la fin du 1er semestre 2015.
- Le projet porté par le SYDEC :
 - **n'interviendra pas** sur ces deux agglomérations,
 - complètera le RIP de Morcenx,
 - **réutilisera les infrastructures disponibles** sur le territoire :
 - les liens de collecte optique d'Orange et du RIP MACS THD ;
 - Les infrastructures support d'Orange et ERDF pour les liens de transport et la desserte



Comité de concertation France Très Haut Débit

Objectif du Projet Très Haut Débit des Landes

- Objectif final à l'horizon 2025
87 % des Landais avec un débit Internet supérieur à 8 Mbits/s



80 % des foyers et entreprises concernés par le projet public

2 000 bénéficiaires au dispositif d'inclusion numérique



Comité de concertation France Très Haut Débit

Organisation du Projet

- Au niveau local
 - Le Projet est porté au sein du SYDEC par
 - Une Commission Départementale Numérique (CDN)
 - Composée de la Région Aquitaine, du Département des Landes et de 14 EPCI (d'ici fin 2015, 19 EPCI)
 - Garante de la cohérence (approbation des budgets et de la programmation)
 - Un Comité Stratégique
 - Emanation de la CDN, il regroupe les représentants de la Région Aquitaine, du Département et des EPCI.
 - Pilote le projet et propose le programme et le budget à la CDN
- Au niveau régional
 - Création de la SPL Aquitaine THD
 - Objet : exploitation et commercialisation des infrastructures et réseaux de fibre à l'abonné qui seront réalisés par les syndicats mixtes aquitains
 - Actionnaires fondateurs : SYDEC, SM Périgord Numérique et SM Lot-et-Garonne Numérique
 - Capital : 600 000 € (répartition homothétique entre les 3 actionnaires)



Comité de concertation France Très Haut Débit

Montage juridique du Projet

- Dissociation de l'établissement et de l'exploitation des réseaux
 - **Etablissement** des infrastructures en maîtrise d'ouvrage par le SYDEC
 - **Exploitation** des infrastructures THD confiée en affermage à la *SPL Aquitaine THD*
- Ce montage juridique permet au SYDEC
 - de mutualiser au niveau régional les coûts d'exploitation et de commercialisation tout en conservant le pilotage des travaux au niveau local.
 - de négocier avec le futur exploitant, dans le cadre de la SPL Aquitaine THD, la prise en charge d'une partie du risque commercial par le futur exploitant.
- Cohérence de l'action menée :

l'exploitant sera associé à la conception du réseau (cahier des charges) afin que les infrastructures déployées soient en adéquation avec les besoins techniques liés à l'exploitation



Comité de concertation France Très Haut Débit

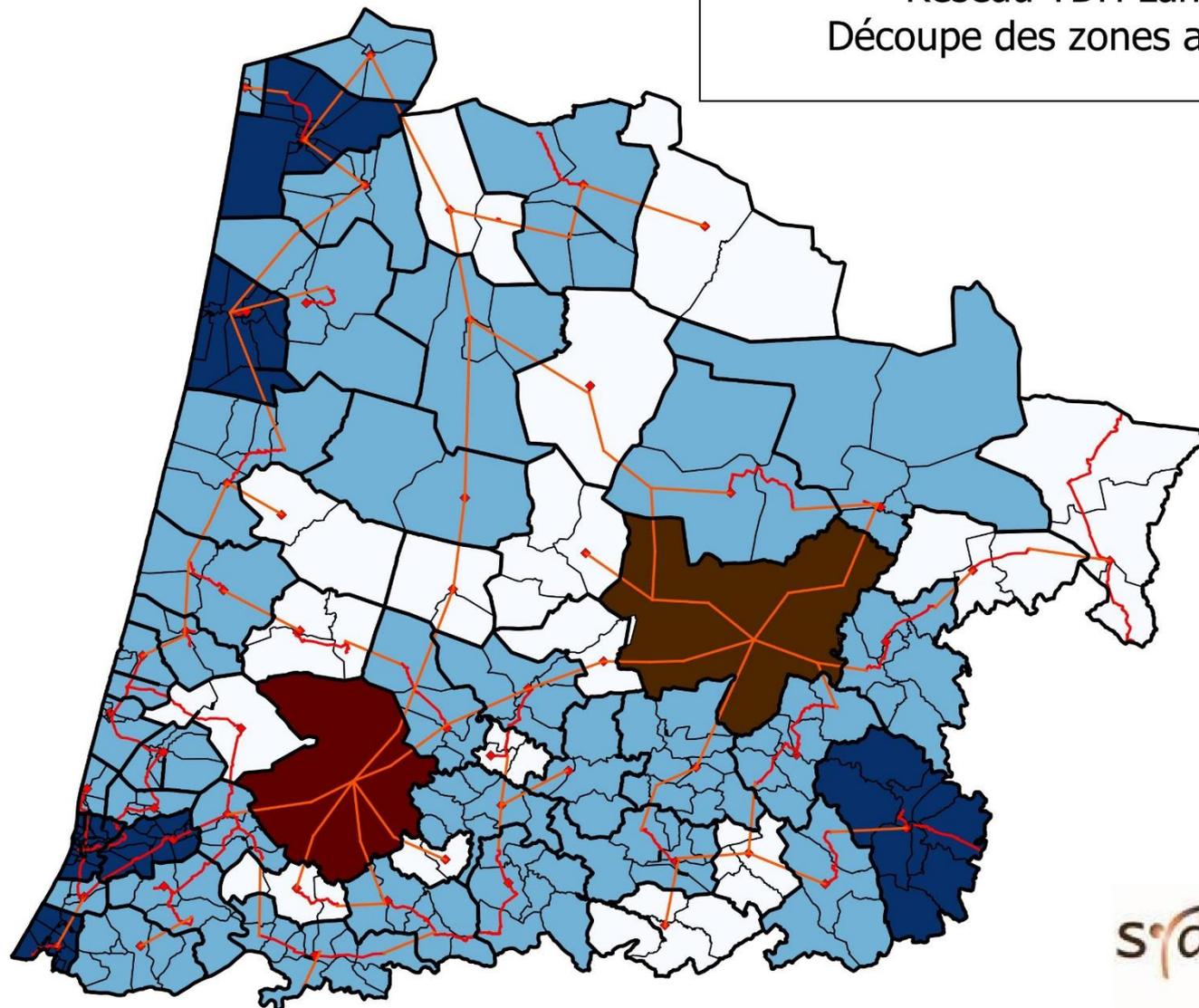
Phasage du Projet

- **Projet réalisé en 2 phases :**
 - **Phase 1 (2015 – 2020)**
 - 11 881 lignes en montée en débit par la création de 50 PRM et l'opticalisation de 3 NRA et de 7 NRA-ZO (100% du programme)
 - 87 351 locaux sur 135 zones correspondant à 86 communes (57% du programme)
 - 2000 bénéficiaires au dispositif d'inclusion numérique (100% du programme)
 - **Phase 2 (2021 – 2025)**
 - poursuivre du déploiement FTTH pour 65 600 locaux supplémentaires
- **Critères de sélection des technologies**
 - Cohérence du déploiement sur le territoire intercommunal
 - Niveau de service attendu post opération
 - Présence de sites prioritaires
 - Délais d'intervention
 - Montant de l'investissement



Comité de concertation France Très Haut Débit

Réseau TDH Landais Cible Découpe des zones arrière de NRO



Légende

- CA du Grand Dax
- CA du Marsan
- Zones arrière de NRO
 - Moins de 2000 locaux
 - de 2000 à 6000 locaux
 - Plus de 6000 locaux
- Collecte Optique Orange
- Collecte optique à créer
- NRO

Comité de concertation France Très Haut Débit

Réseau TDH Landais Cible Découpe des zones arrière de PM, Collecte et Transport

Légende

Zone hors intervention SYDEC

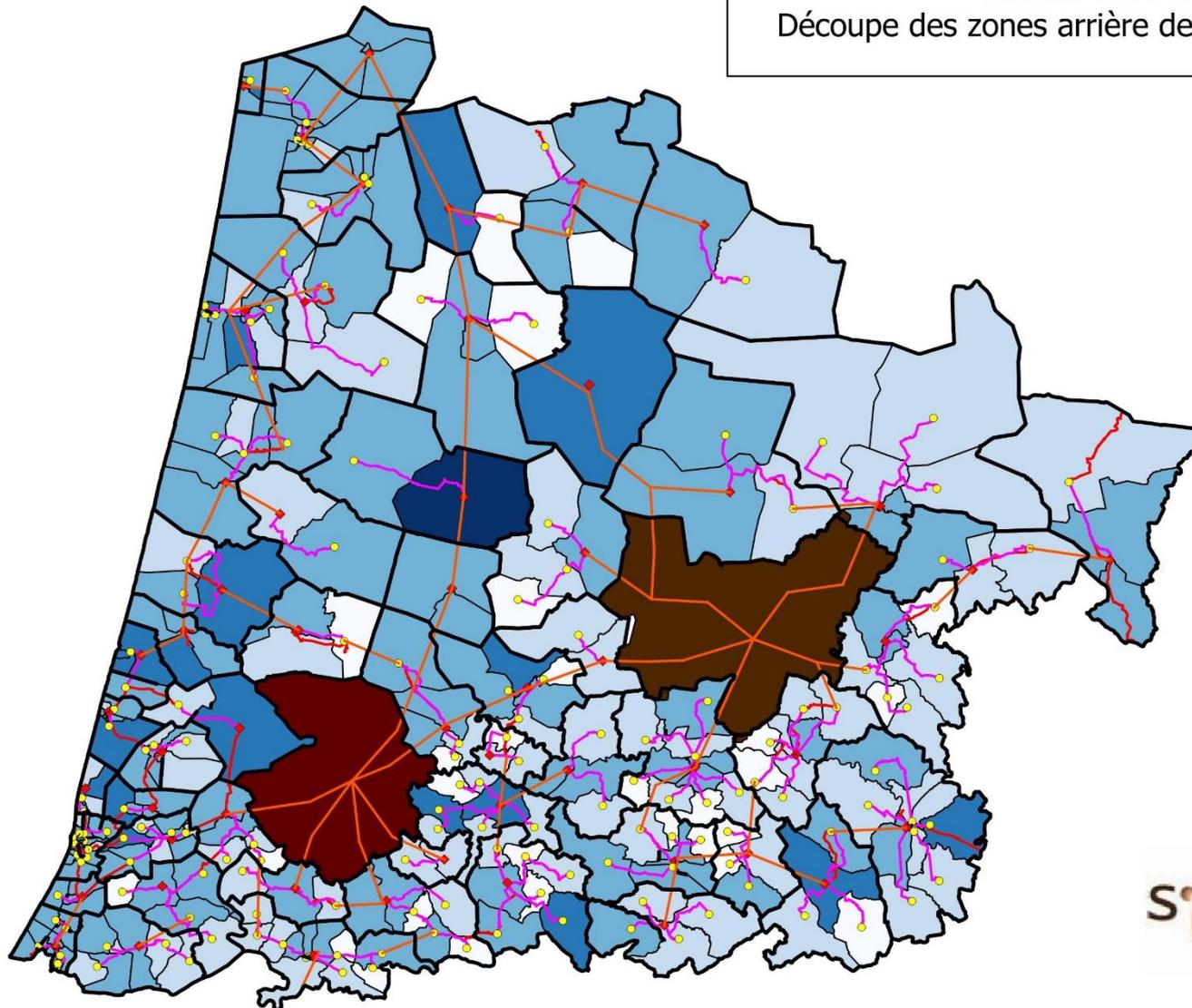
-  RIP FTTH du Grand Dax
-  Zone Convenue Marsan Agglomération

Zone arrière de PM

-  moins de 300 locaux
-  de 300 à 600 locaux
-  de 600 à 1000 locaux
-  de 1000 à 2000 locaux
-  plus de 2000 locaux

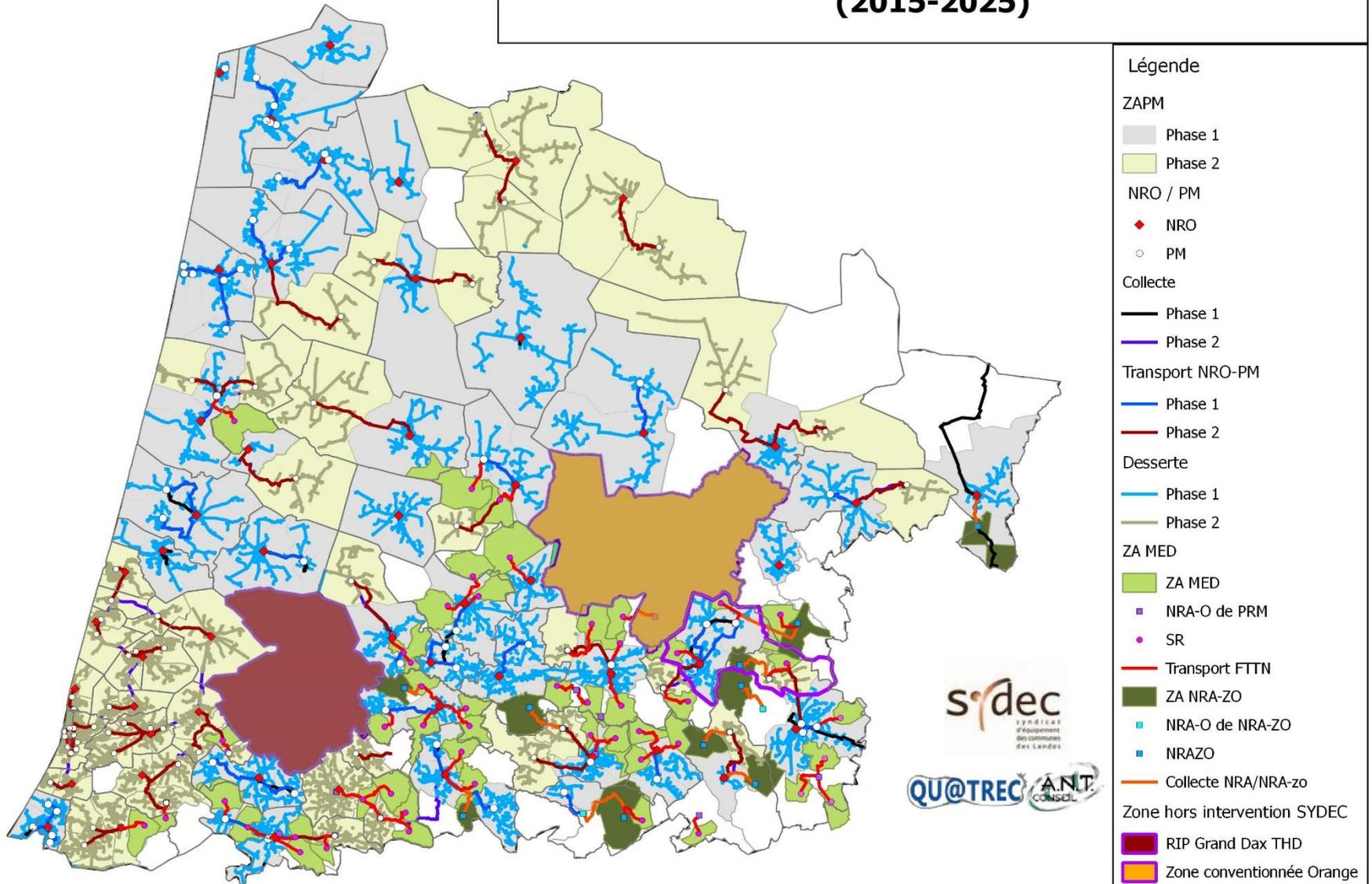
NRO et PM

-  NRO
-  PM
-  Collecte Optique Orange
-  Collecte optique à créer
-  Transport optique à créer



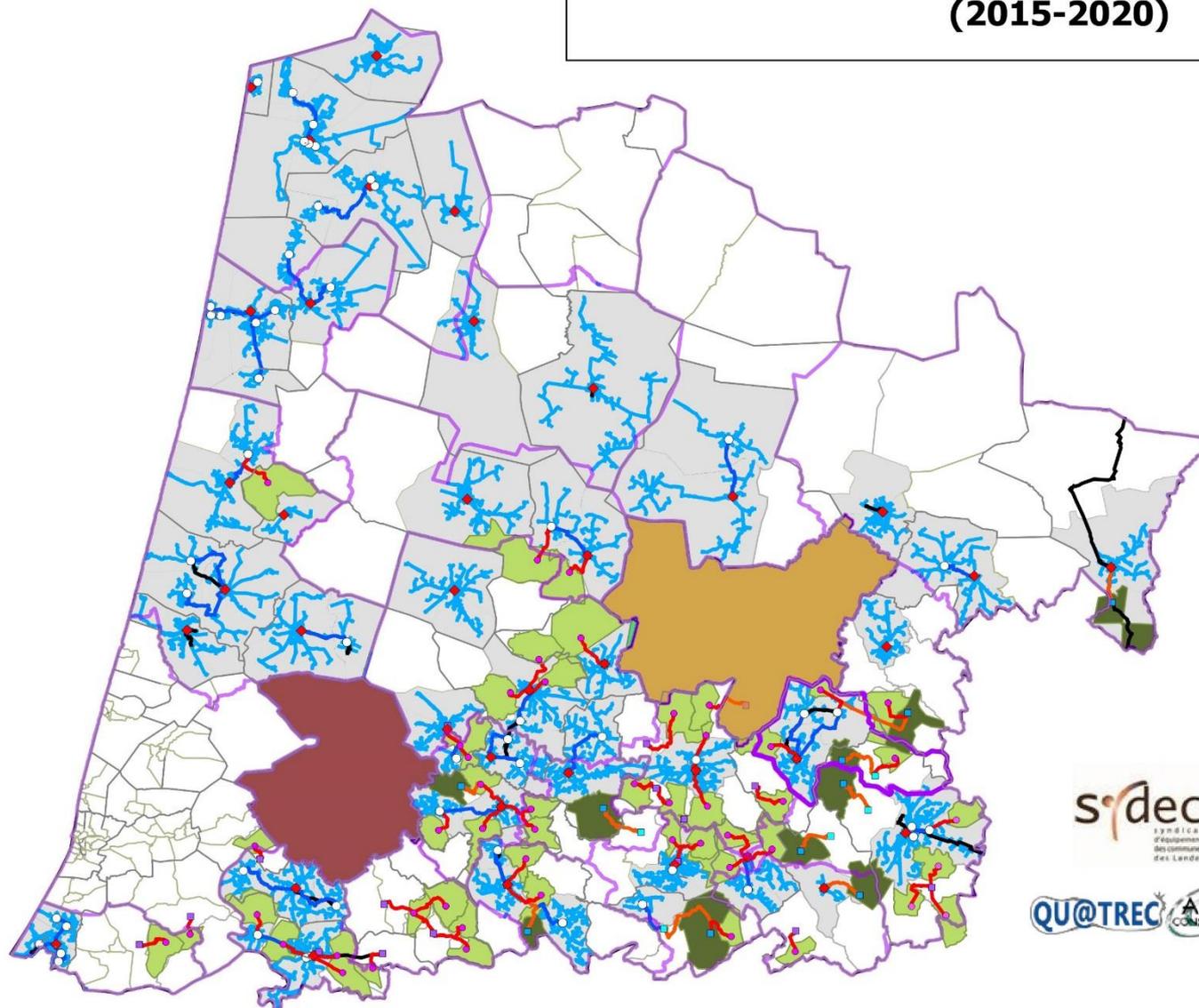
Comité de concertation France Très Haut Débit

Projet de déploiement landais (2015-2025)



Comité de concertation France Très Haut Débit

Projet de déploiement landais (2015-2020)



Légende

ZAPM

Phase 1

NRO / PM

NRO

PM

Collecte

Phase 1

Transport NRO-PM

Phase 1

Desserte

Phase 1

ZA MED

ZA MED

NRA-O de PRM

SR

Transport FTTH

ZA NRA-ZO

NRA-O de NRA-ZO

NRAZO

Collecte NRA/NRA-zo

Zone hors intervention SYDEC

RIP Grand Dax THD

Zone conventionnée Orange

sydec
syndicat
d'équipement
des communes
des Landes

QU@TREC ANT
CONSEIL

Comité de concertation France Très Haut Débit

Détail du Projet en Phase 1

- **Fibre à l'Abonné**

- Collecte en complément des offres d'Orange

- 39 NRO à créer et nécessitant une collecte de 186 km

- Transport (NRO-PM) reposant sur toutes les infrastructures réutilisables

- 90 PM à créer

- 241 km à réaliser pour les raccorder aux NRO

- Mobilisation pour 72 % du linéaires des infrastructures d'Orange et 12% d'ERDF

- Desserte de 87 531 locaux dont 35 023 raccordés d'ici 2025 (taux de pénétration de 49%)

- 3 581 km à réaliser dont 66% sur infrastructures d'Orange et 18% ERDF



Détail du Projet en Phase 1

- **Montée en débit**

- 11 881 lignes bénéficiaires
- 50 Points de raccordements mutualisés
- 7 NRA-ZO et 3 NRA à collecter en optique
- Transport optique reposant sur toutes les infrastructures réutilisables :
 - 283 km au total dont 87% sur infrastructures existantes (Orange, ERDF et RIP)

- **Inclusion numérique**

- 2 000 équipements satellitaires ou hertziens terrestres soutenus
- Priorité aux locaux des communes ne bénéficiant ni du FTTH à terme, ni de la montée en débit
- Intervention pour les locaux en dessous de 3 Mbits/s
- 400 € d'aide attribués



Comité de concertation France Très Haut Débit

Détail de l'investissement estimatif

Composantes	Unité	Montant HT	Montants de l'aide sollicité
Projet Très Haut débit Landais		105,4 M€	32,3 M€
<i>Collecte</i>	<i>469,7 km</i>	<i>11,1 M€</i>	<i>4,7 M€</i>
Collecte optique FTTH	186,2 km	6,0 M€	2,5 M€
Collecte optique FTTN	283,5 km	5,1 M€	2,2 M€
<i>Desserte</i>	<i>87 351 prises</i>	<i>74,9 M€</i>	<i>20,1 M€</i>
Transport optique	64,5 km	3,9 M€	
Création des PM	90 PM	3,4 M€	
Distribution	3 582,5 km	67,7 M€	
<i>Raccordement</i>	<i>35 023 prises</i>	<i>14,0 M€</i>	<i>2,7 M€</i>
<i>Etudes</i>	<i>87 351 prises</i>	<i>1,6 M€</i>	<i>0,3 M€</i>
<i>Inclusion numérique</i>	<i>2000 équipements</i>	<i>0,80 M€</i>	<i>0,3 M€</i>
<i>Montée en débit</i>	<i>50 SR</i>	<i>3,0 M€</i>	<i>0,0 M€</i>
<i>Prime de 15 %</i>			<i>4,2 M€</i>



Comité de concertation France Très Haut Débit

Plan de Financement du Projet

Investissement		105,4 M€
dont subvention FSN	31%	32,3 M€
dont subvention FEDER	5%	5,6 M€
dont participations des membres	64%	67,4 M€
# Conseil régional	19%	20,2 M€
# Conseil général	22%	23,6 M€
# EPCI	22%	23,6 M€
Fonctionnement prévisionnel		- 7,6 M€
Recettes estimées		7,7 M€
Charges d'exploitation estimées		15,3 M€
Déficit couvert par les membres	100%	7,6 M€
# Conseil régional	30%	2,3 M€
# Conseil général	35%	2,7 M€
# EPCI	35%	2,7 M€



Comité de concertation France Très Haut Débit

Point d'avancement du Projet

- Etablissement des infrastructures
 - MED / FTTH : recherche d'un Maître d'œuvre pour la conception et le contrôle des travaux (d'ici fin mai 2015)
 - MED : Commande des études auprès d'Orange pour les 20 premiers PRM (avril/mai 2015)
 - MED : Elaboration du cahier des charges travaux (procédure prévue au 3^{ème} trimestre 2015)
 - FTTH : Elaboration du cahier des charges travaux prévue à partir du 3^{ème} trimestre 2015, en fonction de l'avancée des négociations avec les candidats à l'exploitation
- Exploitation des infrastructures
 - Création de la SPL (mars 2015)
 - Elaboration des projets de contrats d'affermages(avril / juin 2015)
 - Négociation et choix du sous-traitant (septembre / décembre 2015)



Comité de concertation France Très Haut Débit

Projet Très Haut Débit des Landes

Merci de votre attention

